

AFFINA LEGAL (AARPI)

121 BIS RUE DE LA POMPE
75016 PARIS – FRANCE
DIR. : 33 (0)1.58.36.08.41
FAX : 33 (0)1.84.16.39.87
MOB. : 33 (0)6.23.08.80.12
XPERINNE@AFFINALEGAL.COM

AFFINA LEGAL SARL

30 RUE MARIE-ADÉLAÏDE
L 2128 LUXEMBOURG
DIRECT : +352 269 76 370
FAX : +352 269 76 615



Carrière

- Affina Legal - Associé fondateur, mars 2005
- LeBoeuf, Lamb, Greene & MacRae, L.L.P., European Counsel (2004 - 2005)
- HPMBBC Clyde & Co, Avocat Associé (2002 - 2004)
- SG Archibald, Andersen Legal, Directeur Associé à compter de 2001 (1998 - 2002)
- Gide-Loyrette-Nouel (Paris) (1988 - 1998)

Formation

- Master of Comparative Law (University of Miami)
- D.E.A. de droit des affaires (Université de Paris I)
- Maîtrise de droit des affaires (Université de Paris I)
- Centre d'Études des Communautés Européennes (Université de Paris I)

Langue

- Anglais

Xavier Périnne intervient dans tous les domaines de l'assurance vie et de la réassurance. Ses clients sont des compagnies d'assurances vie et de réassurance, des institutions de prévoyance et des mutuelles, des banques privées et des établissements de crédit, des sociétés de gestion, des CGP, des intermédiaires d'assurance, des cabinets d'actuariat conseils ainsi que des cabinets d'avocats français et étrangers.

Principaux secteurs d'intervention

- Précontentieux et contentieux du contrat d'assurance vie et capitalisation : contentieux de renonciation - précompte de frais - défaut d'information et de conseils - faute de gestion - fraude des intermédiaires - différend entre partenaires
- Rédaction des contrats d'assurance vie/bon de capitalisation : libellés en euros - en unité de compte - multi-supports (rédaction de NI - CG - PAVNI - CP - Annexes) produits par des entreprises françaises et étrangères
- Package et structuration contractuel : gestion sous mandat – gestion conseillée - mode opératoire entre les intervenants – convention de preuve conventions entre les intervenants - convention de distribution/avec la banque dépositaire/le gestionnaire financier/avec le mandataire - procédure LCB-FT - guide de souscription, brochure commerciale - gestion des données médicales - régime déshérence – fiche d'information personnelle – caractéristiques fiscales
- Contrats luxembourgeois : FID/FIC/FAS - actifs éligibles – devoir de conseil
- Regulatory assurance : suivi de la réglementation et des Recommandations de l'ACPR et des positions de l'AMF – des solutions dégagées par les procédures de sanction - transfert de portefeuille - agrément administratif - éligibilité des actifs - création de branche - intervention sur le marché français en libre prestation de services communautaire ou d'établissement
- Consultation juridique et fiscale : valeur de rachat, non résidant, actifs sous-jacents, LSF, déshérence, risques de requalification, etc.
- Traités de réassurance : analyse des contre garantie et termes et conditions des traités – réassurance des engagements en euros d'assureurs luxembourgeois sur des fonds libellés en euros auprès de compagnies d'assurance françaises
- Contrôle sur pièce et sur place de l'ACPR : assistance à contrôle, suivi des relations avec l'autorité, assistance dans le cadre des procédures de sanction devant l'ACPR
- Fusion & acquisition, restructuration de compagnies d'assurance vie : audit de portefeuille, des réclamations, des réseaux de distribution, des traités de réassurance, intervention dans les opérations de restructuration post acquisition
- Audit juridique des portefeuilles de contrat d'assurance vie et de capitalisation : dans le cadre d'une acquisition, de mission d'audit interne
- Partenariat et externalisation : convention de partenariat, de délégation de gestion
- Distribution : audit et définition de schéma de distribution par des bancassureurs, par Internet, par des réseaux d'intermédiaires (courtiers/courtiers grossistes et agents
- Emprunteurs/Madelin/Prévoyance : audit, consultation et rédaction de contrats
- Retraite par capitalisation : rédaction et audit de contrat relevant des articles 82/83 et 39 du CGI, audit des régimes d'indemnités de fin de carrière, précontentieux et contentieux afférents à ces produits

Chargés d'enseignement : il est chargé d'enseignement dans les Master 2 de droit des assurances de l'Université Paris II (Assurance vie - Bancassurance) depuis 1999 et de droit du patrimoine professionnel de l'Université Paris Dauphine (Actualité juridique et fiscal de l'assurance vie haut de gamme) depuis 2002.

Formations/séminaires : il dispense des formations/séminaires en France et à l'étranger sur tous les aspects juridique et fiscal des contrats d'assurance et de capitalisation, de la distribution, de la réassurance et de la mutualité pour le compte de compagnies d'assurance, de banques privées, d'institutions financières, de cabinet d'actuariat et d'organismes de formation professionnelle.

Associations professionnelles

- Membre de l'Association Internationale du Droit de l'Assurance (A.I.D.A.)
- Administrateur du Club Parisien des Professions Financières
- Membre de l'Association des Juristes d'Assurance et de Réassurance (AJAR)
- Membre de l'Association des anciens d'Arthur Andersen